

GIMMI SHELTER IMMOBILIER

BAREME 25B D'HONORAIRES 2025

Bareme 25B applicable à compter du 28 Juillet 2025



BAREME D'HONORAIRES 25B

DU 28/07/25

TABLE DES MATIERES

Immobilier traditionnel

Mandat de vente ou de recherche	p4
Mandat "Direct PROPRIO"	p5
Mandat de location.....	p6
Mandat de Gestion LOCAGESTION.....	p7

Immobilier Industriel et Commercial

Mandat de vente	p8
Mandat de location	p9
Prestations complémentaires.....	p10

BAREME D'HONORAIRES 25B

DU 28/07/25

Le consommateur est informé que :

- Le barème pratiqué ne peut jamais être dépassé.

.La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires très particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.

- Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire. • Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC).

- En cas de pourcentage, le taux s'applique sur la tranche du prix du bien. Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, ou de VEFA (agence, promoteur...) le barème applicable est celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

.Le barème est disponible, soit directement depuis l'espace internet de chaque agent commercial en immobilier, soit sur le lien de l'une de ses annonces (l'annonce doit correspondre à un mandat pris à compter du 07 avril 2022)



IMMOBILIER D'HABITATION

Concerne Appartement, Maison, Immeuble, Parking, Terrain à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA

Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

Mandat de vente ou de recherche

1-IMMOBILIER traditionnel

Prix de Vente ttc	BARÈME DE RÉFÉRENCE MANDAT Taux à ne jamais dépasser calculés sur le prix de vente du bien Honoraires TTC	
	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
De 1 à 140 000 €	Forfait 7 000 € TTC	
117 001 € à 500 000€	6 %	5 %
500 001€ et plus	5%	4,5%

2- TERRAINS

Prix de Vente ttc	BARÈME DE RÉFÉRENCE MANDAT tout type de mandat Taux à ne jamais dépasser calculés sur le prix de vente du bien Honoraires TTC	
De 1€ à 65 000 €	Forfait 7 000 € TTC	
65 001 € et plus	10 %	



IMMOBILIER D'HABITATION

Concerne Appartement, Maison, Immeuble, Parking, Terrain à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA, et des biens professionnels.

Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

3- COACHING IMMOBILIER - MANDAT DIRECT PROPRIO

Prix de Vente ttc	Barème MANDAT "DIRECT PROPRIO"
1€ et plus	Forfait 4 000 €

Mandat d'accompagnement commercial exclusif . Gimmi Shelter immobilier se charge de la mise en vente du bien, du marketing, de la publication des annonces sur les sites partenaires, de la transmission des contacts acquéreurs aux propriétaires . Le propriétaire se charge des visites.

La réalisation d'une visite acquéreur par un agent commercial Gimmi Shelter immobilier non muni d'un mandat de recherche respectant les règles définies pour les honoraires de mandat de recherche simple ou exclusif , entraînerait la résiliation du mandat "**DIRECT PROPRIO**".

Les honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.



IMMOBILIER D'HABITATION

Concerne Appartement, Maison, Immeuble, Parking, Terrain à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA
Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

Mandat de location

Honoraires de location

	Bailleur	Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	Forfait de 150 €	0 €
Honoraires de recherche, sélection de locataires et rédaction de bail	Zone très tendue : 12 €/m ² Zone tendue : 10 €/m ² Zone non tendue : 8 €/m ²	Zone très tendue : 12 €/m ² Zone tendue : 10 €/m ² Zone non tendue : 8 €/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 €/m ²	3 €/m

Rappel IMPORTANT :

L'agent commercial mandataire Gimmi Shelter immobilier n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, ou un avocat.



IMMOBILIER D'HABITATION

Concerne Appartement, Maison, Immeuble, Parking, Terrain à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA
Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

GESTION **

Honoraires de Gestion

** Gimmi Shelter immobilier n'étant pas titulaire de la carte G (gestion) cette activité est confiée à la société LOCAGESTION partenaire de Gimmi Shelter immobilier

Ni la société Gimmi Shelter immobilier, ni ses agents commerciaux n'exercent l'activité de gestion.

Nous transmettons votre dossier à LOCAGESTION qui editera un mandat de gestion

Gestion administrative, comptable, juridique et technique de logements :

Honoraires dégressif à partir de 6 % HT (TTC) - Devis sur demande

**LOCAGESTION -N° de carte professionnelle : CPI 3101 2018 000 036 886

Délivrée par la CCI de la Haute Garonne - Garantie financière : Galian

Montant de la garantie gestion : 9.000.000 € -Montant garantie transaction : 120.000

Garantie financière : GALIAN 89 rue la boetie 75008 PARIS Tél. 01.44.95.22.22 Fax.

01.44.95.22.29

Le site « Locagegestion » ainsi que tous ses composants sont la propriété de la société MBM Immobilier

Siège social : Domaine d'Avranches – CS 92333 – 31021 TOULOUSE Cedex 2

Tél. 0 581 330 300

Adresse de courrier électronique : contact@locagegestion.com

SAS au capital de 100.000 €

Immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 404821373

Rappel IMPORTANT :

L'agent commercial mandataire Gimmi Shelter immobilier n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, ou un avocat .



Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

VENTE ou ACHAT Locaux Professionnel

Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages... sus)

Prix de Vente	Montant des Honoraires HT(*)	Montant des Honoraires TTC (France Metropolitaine)
De 1 à 120 000 €	Forfait 6 000 € HT	7 200 € TTC
120 000 € et plus	5 % HT du prix de vente	6 % TTC

VENTE ou ACHAT Fond de Commerce

Prix de Vente	Montant des Honoraires HT(*)	Montant des Honoraires TTC (France Metropolitaine)
De 1 à 100 000 €	forfait 10 000 € HT	12 000 € TTC
100 000 € et plus	10 % HT du prix de vente	12 % TTC

Rappel IMPORTANT :

L'agent commercial mandataire Gimmi Shelter immobilier n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, ou un avocat.



Mandat de location Professionnel

Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages... 30 % HT du loyer annuel facial* (ou de la redevance si location-gérance) sur tout type de baux (professionnel, commercial, de courte durée...)

*Valeur du loyer inscrit sur le bail (TVA en sus) et/ou Location avec pas-de-porte d'un minimum de 5 000 € HT (6 000 € TTC) Voir honoraires cession de fonds de commerce

Honoraires Charge Bailleur :

Honoraires d'agence HT fixés à 15 % du loyer HT annuel hors charges. En sus, TVA applicable au taux en vigueur.

Honoraires Charge Preneur :

Honoraires d'agence HT fixés à 15 % du loyer HT annuel hors charges. En sus, TVA applicable au taux en vigueur.

Rappel IMPORTANT :

L'agent commercial mandataire Gimmi Shelter immobilier n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, ou un avocat.

TARIFICATION DES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Avis de valeur	(*) : gratuit en cas de mise en vente par Gimmi Shelter sous 3 mois maximum, payant suivant ce barème si aucun mandat confié à Gimmi Shelter une fois ce délai passé.
Avis de valeur en vue d'une succession Biens < 80 m2 au delà vacation horaire 90€ /heure	150€ TTC
Etat des lieux habitation	3€ TTC / m2
Etat des lieux Locaux Pro (forfait)	500 € HT
Vacation pour accompagnement Artisans sur site	90 € TTC / heure
Vacation pour Accompagnement diagnostiqueur sur site	90 € TTC / heure
Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	75 € TTC
Honoraires de rédaction d'actes, de renouvellement ou d'avenant en matière d'habitation (charge bailleur et locataire)	350 € TTC
Honoraires de rédaction d'actes, de renouvellement ou d'avenant en matière de commerce et entreprise (charge locataire)	750 € TTC
Suivi de tout sinistre hors suivi des travaux	99 € TTC/ heure